

Abonnements par la poste :

Table with 2 columns: Edition (quotidienne, hebdomadaire) and Countries (Canada, Etats-Unis, Union Postale) with corresponding prices.

LE DEVOIR

Rédaction et administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL. TELEPHONES : ADMINISTRATION: Main 7461. REDACTION: Main 7460.

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

UN PEU DE LUMIERE!

Le conseil municipal de Charlesbourg, M. Casgrain, M. Bourassa et la conscription — Les curiosités d'un officier — Agit-il à titre personnel ou en qualité officielle? — Et, dans la dernière hypothèse, de quel droit? — L'autorité militaire, le gouvernement et les conseils municipaux.

Il y a sept ou huit semaines, le conseil municipal de la paroisse de Charlesbourg adoptait la résolution suivante :

Extrait des minutes d'une réunion du conseil municipal de la paroisse de Charlesbourg, comté de Québec, province de Québec, tenue le 20ème jour du mois de novembre 1916. Proposé et il est résolu à l'unanimité :

RESOLUTION : — Que le conseil de la paroisse de Charlesbourg profite de l'occasion pour féliciter l'honorable ministre des Postes de son attitude hostile à la conscription militaire, attitude qui est l'écho fidèle de la province de Québec.

AMEDEE DORION, Secrétaire-trésorier.

Cette résolution fut publiée dans le Devoir du 23 novembre, avec une lettre d'envoi du maire de Charlesbourg, M. Charles-Théodore Parent.

Quelques jours plus tard, un journal de Québec ayant mis en cause, à propos de cette résolution, M. Henri Bourassa, le Devoir publia (numéro du 4 décembre, page 2, col. 1) la seule correspondance échangée, avant l'adoption de la résolution, par M. Parent et M. Bourassa :

Monsieur Henri Bourassa, Montréal.

Cher monsieur, L'attitude de certains de nos hommes politiques, la polémique qui est entretenue par plusieurs journaux anglais tant de la province de Québec que du reste du pays, et le silence significatif observé par un bon nombre de personnes, relativement à la question de la conscription militaire ou du service obligatoire, nous mettent sous l'impression qu'il se fait quelque part un travail actif pour préparer l'opinion publique à accepter assez docilement ce système d'enrôlement.

Comme c'est là une question de la plus haute importance, j'ai cru qu'il serait peut-être bien de donner lieu à l'expression du sentiment public sur ce sujet. J'ai pensé de convoquer une assemblée de nos citoyens en même temps qu'une réunion de notre conseil municipal. Nous y passerions une résolution conforme à la décision qui y serait prise pour en transmettre la copie officielle au premier ministre du Dominion ; il me semble que s'il y a danger en la demeure il vaut mieux tâcher de prévenir le mal que d'avoir à le guérir ensuite.

Vous voulez-vous donner un conseil? Un tel mouvement est-il réellement opportun? Cet acte de notre part pourrait-il avoir des inconvénients graves, être inefficace et nuire à l'élément français de Québec ou d'Ontario?

Si vous voulez me donner votre opinion là-dessus, je vous en serai bien obligé. Si vous jugez que la chose peut avoir du mérite je n'hésiterai pas à procéder de manière à ce que le peuple se prononce de la façon la plus énergique possible, avec l'espoir et même la conviction que notre exemple serait suivi par bien des municipalités de la province de Québec, sinon des autres parties du pays ; nous avons, d'ailleurs, certains indices qui font croire que les provinces anglaises ne sont guère plus favorables que nous à un tel régime.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre tout dévoué, CHARLES-THÉODORE PARENT, Maire de Charlesbourg, comté de Québec.

Montréal, 9 novembre 1916. Monsieur Charles-Théodore Parent, maire, Charlesbourg, Qué.

Monsieur, Une absence de quelques jours m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 28 octobre.

La confiance que vous me témoignez m'honore infiniment ; mais je n'ai aucun titre qui m'autorise à vous aviser de prendre une attitude officielle en cette matière. Je ne suis ni chef d'Etat ni chef de parti.

Les ministres fédéraux, aussi bien que sir Wilfrid Laurier et ses principaux lieutenants, et les journaux des deux partis, dans la province de Québec, ont affirmé à qui mieux mieux et à maintes reprises qu'il n'y aurait pas de conscription et que l'enrôlement resterait purement volontaire. C'est à vous de juger si vous devez ajouter confiance aux déclarations des chefs de partis et de leurs organes.

Quant à l'effet qu'une démarche comme celle que vous suggérez pourrait avoir sur la situation des Canadiens-français, en Ontario ou ailleurs, il est difficile d'en juger. Au Devoir, nous avons toujours fait une distinction très nette entre la question des races, problème purement intérieur, et la participation du Canada à la guerre, problème impérial qui affecte tous les Canadiens au même degré. Je ne vois pas pourquoi un groupe quelconque de citoyens n'aurait pas le droit d'exprimer son opinion sur la guerre et l'enrôlement, quelle que soit la race ou la religion des personnes qui composent ce groupe.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de ma sincère considération. HENRI BOURASSA.

Nous pouvons ajouter — ce qui transparaît assez du reste à travers la correspondance — que le directeur du Devoir ne connaissait pas personnellement son correspondant, ignorait tout de ses sentiments politiques et ne savait de ses projets que ce que lui en apprenait sa lettre.

La résolution de Charlesbourg ne causa point de scandale apparent. Il était un peu difficile à la presse, même la plus loyaliste, de s'indigner du geste d'un conseil municipal qui félicitait publiquement M. Casgrain de son attitude.

Mais il paraît qu'avec le temps les choses s'aggravent. Nous apprenons de très bonne source que le 4 janvier, jeudi de la semaine dernière, le lieutenant D.-O. Gallagher, A.D.R.O., des quartiers militaires, 17, rue Saint-Louis, Québec, s'est présenté chez M. Parent et, après lui avoir demandé raison de la résolution adoptée par son conseil municipal, lui a pareillement demandé s'il avait eu des relations avec M. Henri Bourassa avant ou lors de l'adoption de cette résolution.

Les démarches de M. Gallagher nous laissent froids ; nous avons l'habitude d'agir au grand jour et nous sommes prêts à prendre toute la responsabilité de nos actes — mais cette intervention soulève des problèmes qui n'intéressent pas que M. Parent, ses collègues et nous.

Et c'est pourquoi nous désirerions savoir si M. le lieutenant Gallagher agissait l'autre jour en son nom propre ou en sa qualité officielle. S'il agissait en son nom propre, la chose n'a aucune espèce d'importance.

S'il agissait en qualité officielle, nous aimerions savoir de quel droit. L'autorité militaire a-t-elle désormais pour fonction de surveiller la conduite des conseils municipaux, de contrôler les compliments qu'ils

pourront faire aux ministres de la Couronne et la correspondance que M. Tel ou Tel, maire ou conseiller municipal, pourra avoir avec tel autre de ses concitoyens.

L'intervention de M. Gallagher auprès du maire de Charlesbourg sera-t-elle suivie d'autres démarches du même genre? Si les conseils municipaux doivent désormais soumettre leurs délibérations aux autorités militaires ou leur en rendre compte, le gouvernement en jugera-t-il pas à propos d'en prévenir publiquement tous les intéressés, après avoir indiqué le texte de loi ou le décret qui autorise cette procédure nouvelle? Nous avons tout intérêt à ce que ces choses se fassent en pleine lumière.

Et si, dans le cas de Charlesbourg, l'autorité militaire a outrepassé ses attributions, quelle attitude se propose de prendre le gouvernement? Il y a là des possibilités de conflit qu'il vaudrait mieux écarter tout de suite.

Omer HEROUX.

CHOSSES MORTES

N'allez pas croire que ce fut une forêt! C'était tout simplement un peu d'ombre, de la fraîcheur, quelques fleurettes pâles, beaucoup de papillons. Peut-être alors me diriez-vous que ce n'était qu'un bosquet, un taillis ou un bocage; et peut-être auriez-vous raison. Mais oui, puisque, enfin ce n'était qu'un petit bois de rien du tout, un petit bois sans histoire, il était tout simple, tout uni, si peu mystérieux, même dans les recrois les plus ombreux. Les arbustes y croissaient à l'aise, sans hâte orgueilleuse, les oiseaux y chantaient de concert et je suis sûr que jamais aucun poète ne se fit avisé de le chanter en vers.

Dans un vrai bois il y a des choses centenaires, de mâlesse, d'amour, de beaux jeunes hommes, touffus, parfois même il peut s'y trouver de grosses bêtes, des loups par exemple. Mais dans mon bois ce n'était que bœuf, sautes et sapins; et pas bien grands, je vous assure. Un bois de Petit Poucet ou de Chaperon Rouge!

À écouter les rossignols, qui, perchés sur "les plus hautes branches" se racontent, des histoires, à voir le soleil danser sur la mousse, à respirer dans l'air l'odeur douce que les sapins répandent autour d'eux, personne en s'y promenant ne pouvait s'empêcher de songer à des choses belles ou tendres. Les grandes personnes s'imaginaient qu'elles faisaient de longs voyages en des pays lointains, ensolâillés; la gente demoiselle rêvait à ses amours, au beau jeune homme qui, le dimanche précédent, après un pres, l'avait saluée, souriant, d'un grand coup de chapeau... Mais la petite fille? A qui pensait la petite fille? Je n'en sais rien. Révoltée d'être un jour une grande dame dans un grand château? Révoltée d'être une nonnette dans un cloître clos? Révoltée, au bord d'un ruisseau, d'être une fleur isolée? Révoltée d'être une mariée toute blanche voilée et couronnée de roses? Révoltée-elle de jouer à la maman avec de vrais bébés? Révoltée-elle au bonheur?... Mais je suis folle! Sait-on jamais à quoi rêve la petite fille? Elle ne le dira pas parce qu'elle a grandi et qu'elle est devenue discrète, si discrète! Et puis, n'a-t-elle pas elle-même oublié les neiges d'antan? Car les rêves de petite fille meurent comme s'en vont les petits bois. On les coupe en pleine floraison, par brisées, on les jette dans le feu. Quelle flambée! En brûlant, qu'est-ce qui pétille, le soir, dans la vaste cheminée? Le sapin? Les rêves?... C'était un petit bois de rien du tout...

MIRETTE.

LE COMMERCE D'APRÈS-GUERRE

UNE OPINION AMERICAINE. — L'HISTOIRE DEMONTRE L'IMPROBABLE DE LA GUERRE ECONOMIQUE.

Chose étonnante, depuis qu'une coloration peu prononcée encore, ceignant le bord de l'horizon européen, présege un jour lointain, mais qui finira par luire et chasser devant lui la profonde nuit actuelle, on parle de moins en moins de la guerre commerciale qui devait faire suite à la guerre par les armes.

Il ne paraissait pas de feuille, dans les pays alliés, pendant les quelques mois qui ont précédé la conférence de Paris et les quelques semaines qui l'ont suivie qui ne consacraient, de temps à autre, un article de fond à cette question ; elle est reléguée maintenant dans les dépêches, à l'intérieur du journal.

C'est ainsi que la Gazette de ce matin publie, en bas de colonne, le sommaire d'une conférence prononcée à Londres, hier, par M. Frédéric William Wile, longtemps correspondant de journal à Berlin. M. Wile déclare que les commerçants des pays de l'Entente ne paraissent pas se rendre un compte assez exact de l'organisation commerciale d'après-guerre mise sur pied en Allemagne. On a créé, dit-il, ce qui est pratiquement un gouvernement séparé, composé des neuf experts industriels et commerciaux les mieux qualifiés de l'Empire et chargé de préparer et de surveiller le passage de la guerre par les armes à la guerre par la concurrence. Amener dans leur pays, aussitôt les hostilités finies, la matière première qui fait défaut actuellement aux usines — le coton, le cuivre, le pétrole, le plomb, le zinc, etc., — tel est le principal but de ces experts. Les moyens de transport ne leur manqueraient pas puisque trente ou quarante navires légers, de fort tonnage, sont depuis 1914 enfermés dans les ports américains. Ils re-

viendront, dit le conférencier, chargés jusqu'au pont de matières premières américaines.

Puisqu'ils n'ont pas la matière première et que celle-ci leur fait défaut depuis le début de la guerre, les Allemands ne pourront donc au début de la paix inonder le marché mondial. Il en va de même des autres nations qui sont entièrement absorbées par la guerre. Soit que la matière première leur manque, soit que leurs énergies aient surtout convergées vers la fabrication des munitions et des autres matériaux de guerre. L'histoire de la paix ne les trouvera pas préparés à une concurrence agressive.

On a dit, il est vrai, que les grands industriels anglais avaient habilement chargé de commander les usines américaines pendant qu'elles se glissaient sur les marchés laïcs déserts par la retraite de la concurrence allemande; mais on ne leance dans une fraude remarquable conférence que prononçait, tout récemment, M. O. P. Austin, statisticien du département du commerce extérieur de la National City Bank de New-York, devant la Société pour l'avancement des sciences, réunie dans la métropole américaine.

De l'avis de cet expert, la guerre commerciale est impraticable, contrairement à toutes les traditions passées et le commerce international d'après-guerre ne différencie pas sensiblement de celui d'avant-guerre.

Les suggestions de la conférence de Paris relativement à cette prétendue guerre commerciale, ajoutées-là, ont été reçues avec le plus grand désappointement par les gens au fait de l'économie commerciale qui depuis s'y rallient de moins en moins.

M. Austin ne redoute pas un bouleversement économique pour les Etats-Unis, le plus grand des pays neutres, si tôt que les plénipotentiaires de paix seront réunis à la Haye ou ailleurs.

Il écarte toutes les rumeurs contradictoires et échevelées qui ont surgi au sujet des relations commerciales d'après-guerre. Les gens sérieux n'attendent pas, foi au "dumping" des marchandises accumulées pendant la guerre, pas plus qu'à la rareté du capital dans les pays belligérants qui paralyseraient les industries et au manque de cales qui empêcheraient le retour au mouvement commercial ordinaire.

Sans doute, le commerce ne reviendra pas du premier coup à sa situation normale; mais tous ces facteurs de désorganisation disparaissent de moins en moins formidables, à mesure que la fin du conflit se rapproche.

M. Austin examine, une à une, ces questions. D'abord, la possibilité de l'Entente refuseront-elles après la guerre de reprendre avec celles du centre leurs relations commerciales, comme cela fut suggéré à la conférence de Paris? En pareil cas, déclare le conférencier, nous verrions se dessiner une situation d'après-guerre sans précédent. L'histoire enseigne, en effet, qu'il n'y a rien de plus frappant que la promptitude avec laquelle les nations ennemies ont renoué, si tôt la canonnade apaisée, leurs relations commerciales.

Les quelques recherches qu'il a faites dans les statistiques internationales du commerce permettent à M. Austin de prouver cette affirmation par des chiffres d'une suprématie éloquentes.

Il prend le premier exemple tout près de soi. Le sud et le nord des Etats-Unis, aussitôt la terrible guerre de sécession terminée, nouèrent des relations commerciales si considérables qu'on n'aurait jamais osé le prédire. Le commerce intérieur des Etats-Unis se chiffrait à environ 83,000,000,000 au commencement de la guerre civile, et vers 1870, cinq ans après l'apaisement, ce chiffre avait plus que doublé.

Le deuxième exemple, dit M. Austin, est la reprise des relations commerciales entre la France et l'Allemagne, après la guerre de 1870-71, au cours de laquelle la haine entre les deux peuples était à son comble, et aussi enflammée que dans la guerre actuelle. Les importations, en France, de produits allemands se chiffraient à 850,000,000, en 1869; la première année après le traité de paix, ces importations se chiffraient à 870,000,000 et atteignaient une moyenne de 866,000,000 par année, pendant les cinq ans qui suivirent immédiatement la guerre.

Les importations de marchandises françaises en Allemagne indiquent une augmentation beaucoup plus forte encore; elles se chiffraient à 860,000,000, l'année avant la guerre et elles atteignaient une moyenne de 883,000,000 par an au cours des cinq premières années de paix.

Même constatation au sujet des relations commerciales des Etats-Unis avec l'Espagne après la guerre de Cuba et des relations commerciales du Japon avec la Russie, après la guerre de Mandchourie.

Or, reprend M. Austin, il n'est pas de nations au monde plus au fait de l'importance du commerce et de la coopération que celui-ci doit attendre d'Europe. Beaucoup de gens prétendent même que cette guerre a été amenée par suite de rivalités commerciales.

Quoi qu'il en soit, le chiffre des échanges entre les dix principales nations en guerre atteignait, avant 1914, la jolie somme de 83,000,000,000. Croit-on, demande M. Austin, que l'on voudrait sacrifier cet échange avec tous les avantages qui s'y rattachent quand il est impossible de trouver dans l'histoire le moindre précédent à pareille politique?

M. Austin n'ajoute pas foi non plus à la prétendue paralysie industrielle dont seraient frappés les pays belligérants à la cessation des hostilités, par suite de la rareté de la main-d'œuvre. Nous résumons son argumentation, à grands traits. A supposer que la guerre se prolongeât jusqu'à la fin d'août, les pertes en grands blessés et en morts ne dépasseraient pas le chiffre de 4,000,000. Dans ces divers pays, l'augmentation annuelle de la population se chiffre à 5,000,000 dont une bonne moitié sont des sujets masculins. On peut donc estimer que l'augmentation nette en personnes du sexe masculin depuis le début de la guerre a été de 6,000,000 d'individus. De plus, dans tous ces pays, les pertes du fait de l'immigration ont été arriérées, de plus aussi, par la rentrée d'un grand nombre d'immigrés, la population s'est trouvée accrue. On oublie, au reste, que les femmes et les jeunes filles ont en une foule d'endroits remplacé les hommes, ce qui ne peut que contribuer à augmenter l'activité industrielle. Et, enfin, l'outillage des usines a atteint un degré de perfection jusque-là inconnu, ce qui ne peut qu'accroître la production.

Bien que M. Austin soit ennemi du tarif plutôt bas dont les Etats-Unis sont affligés, dans son opinion, à l'heure actuelle, il ne croit pas non plus que son pays ait à redouter le "dumping" des pays belligérants.

Les renseignements les plus précis au sujet de l'Allemagne, la plus redoutable en cette occurrence, démontrent que les fabriques chôment, faute de matière première et qu'elles ne pourront reprendre leur activité que lorsque cette matière première leur sera venue des Etats-Unis.

En somme, M. Austin ne s'attend pas pour les Etats-Unis à un changement important; il est optimiste, comme les Français que nous avons déjà cités, et il prévoit, dans un avenir immédiat, une augmentation assez sensible du commerce américain avec l'Europe, comparé aux statistiques d'avant-guerre.

Ainsi, de l'avis d'un expert, la guerre économique est improbable.

Cette proposition est basée principalement sur les enseignements de l'histoire.

Le diction prétend qu'elle se répète toujours. Louis DUPIRE.

LE COURS D'APOLOGÉTIQUE DU LUNDI SOIR

LES MIRACLES DE LOURDES. — LE CAS DE GARGAM. — LA SUGGESTION.

En son dernier cours — celui du 18 décembre — le Père Laiseux a continué la démonstration de la thèse qu'il avait ébauchée précédemment, à savoir : un miracle peut être constaté.

Deux choses — on se le rappelle — sont pour cela nécessaires : 1) connaître avec certitude l'existence du fait en question ; 2) en discerner scientifiquement ou philosophiquement la nature miraculeuse.

procession du Saint-Sacrement ; et c'est là que soudain, au cours de ces acclamations suppliées que ne peuvent oublier ceux qui les ont entendues une fois, il se leva, seul, de son grabat, miraculé! La paralysie a complètement disparu; l'estomac réclame avidement la nourriture qu'il a si longtemps refusée; c'est la transformation, c'est la guérison complète, c'est la vie qui reprend et chasse le mort.

Deux morts. Deux politiciens libéraux de la vieille école viennent de mourir, Frederick Borden et le sénateur Fiset, de Rimouski. L'un et l'autre ont joué un rôle assez important dans leur parti, le premier à l'époque de la guerre sud-africaine, le deuxième, il y a plus de 30 ans, au temps de l'affaire Riel. C'est lui qui, la deuxième fois que Riel fut élu député, força le greffier de la Chambre à recevoir son serment d'office, mettant ainsi les politiciens médis à l'abri des poursuites, du moins pour un temps. En cette occasion, le docteur Fiset joua sa vie, puisque les députés anglais, ameutés contre Riel, l'eussent écartelé avec son protecteur, s'ils les eussent trouvés. Les vieux politiciens se rappellent encore cet épisode, où le député de Rimouski dut user de toutes ses ressources intellectuelles et de sa vigueur physique remarquable, — c'était un solide gaillard, — pour réussir à mettre Riel à l'abri, à Hull, hors du territoire ontarien.

Le Père Laiseux, poursuivant son étude des miracles de Lourdes, attaque aussitôt la première cause : les forces naturelles. Est-ce le second point à établir : le caractère miraculeux du fait. Il faudrait les attribuer, d'après les négateurs du miracle, soit à l'action des forces naturelles, soit à la suggestion, soit à l'intervention de forces inconscientes.

Le Père Laiseux, poursuivant son étude des miracles de Lourdes, attaque aussitôt la première cause : les forces naturelles. Est-ce le second point à établir : le caractère miraculeux du fait. Il faudrait les attribuer, d'après les négateurs du miracle, soit à l'action des forces naturelles, soit à la suggestion, soit à l'intervention de forces inconscientes.

Vient ensuite la suggestion. On n'ignore pas combien il a été fait de cette objection dans certains milieux. Que vaut-elle au juste? Quel appui les expériences de Charcot et de Bernheim lui apportent-elles?

C'est le sujet que va traiter, ce soir, le conférencier. On peut s'attendre à une étude fouillée, claire, intéressante. Elle sera surtout instructive et bienfaisante. Et c'est pourquoi tous ceux qui peuvent en profiter, devraient être à la salle du Gesù à 8 heures 45.

BLOC - NOTES

Un embarras. Il se présente chaque semaine des preuves manifestes de la courte vue des politiciens canadiens responsables du régime d'immigration au moyen duquel on a peuplé une grande partie du pays. Saskatoon télégraphiait, par exemple, samedi soir, que 5,000 Doukhobors de la Saskatchewan envoyés à Ottawa une déléguée chargée de demander à sir Robert Borden s'il veut imposer la conscription au pays. Les Doukhobors craignent que le recensement du Service national n'y conduise et refusent de répondre au questionnaire de M. Bennett tant que le premier ministre ne leur aura pas garanti l'exemption de la conscription, du moins pour leur groupe. On sait, en effet, que les Doukhobors ont quitté la Russie pour ne pas faire de service militaire et que le ministre Laurier leur a promis qu'ils n'auraient pas ici d'ennuis à ce propos comme ils en ont eu en Russie. Par ailleurs, si l'on appliquait jamais le service obligatoire au Canada, les Canadiens d'origine anglaise et française auraient droit de se demander pourquoi on les envoie au feu quand des nouveaux venus, citoyens du Canada comme eux, échappent à l'obligation générale. L'autre jour, il s'agissait des Mennonites du Manitoba qui refusent d'aller devant les tribunaux; cette fois-ci, il faut tirer la situation des Doukhobors au net, en regard de la loi militaire. Questions compliquées, et qui ne sont pas les seules que pose chez nous une politique d'immigration conçue à la diable.

Nouveau ministre. L'entrée de M. Sévigny dans le ministère Borden est certaine. Les trois ministres canadiens-français d'Ottawa auront tous trois un passé de promesses et de discours nationalistes. Les vrais conservateurs, les bleus authentiques, qui ne se sont jamais servis d'un autre groupe pour arriver au pouvoir, avaient comme représentant dans le cabinet un homme de valeur, M. Casgrain. Lui disparu, ces gens n'ont plus de représentant issu de leurs rangs, ils doivent se résigner à voir figurer à la tête de leur parti des hommes qui ont notoirement manqué à leur parole et à leurs promesses passées. L'évolution de ceux-ci a pu être habile; elle n'indique aucune force de caractère. De telles personnalités ne devraient être une force ni pour le parti, ni pour la province.

La conscription. M. Burrell, un des collègues de sir Robert Borden, disait hier soir dans une église réformée de Montréal: "Je ne crois pas que la conscription soit une mesure sage, qui convienne au Canada à l'heure présente. En m'examinant ainsi, je répète ce que dit le premier ministre. Mais si je ne crois pas que la conscription soit d'un avantage, je ne m'opposerais pas, non plus que n'importe quel homme raisonnable, à la conscription, si elle était le seul moyen de sauvegarder les libertés du Canada. Et, plus tard, M. Burrell ajoutait: "Je ne crois pas que la conscription soit sage, nécessaire, prudente, à l'heure actuelle. Mais je ne me lie à aucune doctrine qui m'empêcherait de travailler au salut de l'Etat, si je le croyais en danger." En d'autres termes, M. Burrell, comme M. Borden et comme M. Bennett, est à la fois contre et pour la conscription. Ni les uns ni les autres n'osent se prononcer carrément, par peur des conscriptionnistes, s'ils allaient se déclarer tout net contre le service obligatoire, ou des anticonscriptionnistes, s'ils allaient proclamer qu'ils veulent la conscription pour donner à l'Empire les 500,000 ou 600,000 hommes qu'ils rêvent d'enrôler au Canada. Nos gouvernements préfèrent vendre du plomb.

LA PROHIBITION A LACHINE

UNE LETTRE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE MONTREAL.

Mgr l'Archevêque de Montréal vient d'adresser aux paroissiens de Lachine la lettre suivante, au sujet du vote sur la prohibition qui commencera aujourd'hui dans cette ville:

Archevêché de Montréal Le 5 janvier 1917 Aux paroissiens de Lachine, Mes bien chers frères,

Il y a quelque temps j'écrivais aux fidèles d'une de nos paroisses, qui avaient à se prononcer de nouveau sur un réajournement de prohibition.

Comme vous vous trouvez dans des circonstances semblables, je crois utile d'adresser à vous-mêmes cette lettre en vous demandant d'en faire votre profit:

Archevêché de Montréal 17 novembre 1916 Aux paroissiens de Saint-Hermas, Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

Mes bien chers frères, Il y a quatorze mois, à l'exemple de plusieurs centaines de paroisses de notre province, vous vous êtes prononcés en faveur de la prohibition à Saint-Hermas. Je n'en suis grandement réjoui. C'était assurer au milieu de vous l'économie, la prospérité, une pratique meilleure de vos devoirs de catholiques, faire disparaître la cause ou l'occasion des plus grands maux, garantir le bon accord dans les familles, donner un bel exemple à vos enfants. Est-ce que vous avez souffert de cette décision approuvée par l'autorité religieuse? Est-ce que vous n'en avez pas au contraire, éprouvé les nombreux bienfaits? Est-il vrai que parmi vous quelques-uns aient cette peine de l'ancien régime? Pourquoi? Est-ce pour que la vertu soit mieux pratiquée? pour que la jeunesse prenne des habitudes de vie plus honnête et plus réglée? Assurément non. Vous savez quels sont les fléaux de l'alcoolisme dans le monde entier et dans notre pays en particulier? Un débit de boissons enivrantes, même celui que l'on dit le mieux tenu, est nécessairement une école de dérèglement, souvent de scandale et de vice. On se dépense sans raison, et la plupart du temps par passion, on argent qui serait avantageusement employé pour les besoins de la famille. Ce que qui voudraient voir disparaître des établissements de ce genre aient le courage de dire la fin qu'ils se proposent, et, tous, mes bien chers frères, vous reconnaîtrez que cette fin n'est ni noble ni louable. N'allez donc pas détruire l'œuvre bienfaisante que vous avez accomplie. La grande majorité des municipalités s'est formellement déclarée contre l'alcool, et cette fois, c'est au nom de la société, l'Espérance que Saint-Hermas ne vaudra pas se mettre maintenant, après avoir si sagement agi, au rang des paroisses qui sont l'exception. Je vous le déclare, mes chers frères, vous commettrez une grave erreur que vous regretterez bientôt et vous me causerez une peine très vive. J'espère que vous comprendrez vos véritables intérêts, en même temps que votre devoir, et c'est dans cette espérance que je me retire.

Votre tout dévoué en J.-S. (Signé) PAUL, arch. de Montréal.

Les citoyens de Lachine ont fait eux aussi l'expérience des bienfaits de la prohibition depuis qu'elle existe parmi eux.

Voudraient-ils réellement revenir à l'ancien état de choses? En plus, voudraient-ils détruire l'œuvre de la tempérance qu'avait su promouvoir avec tant de dévouement leur regrettable curé, monsieur le chanoine Savaria? Voudraient-ils ne plus tenir compte des nobles paroles que prononçait le soir même et sa mort, monsieur le maire et messeurs les échevins de votre ville lorsqu'ils proclamaient:

"Que ce vénérable prêtre doit être considéré comme un apôtre de cette vertu qui est la sauvegarde de la moralité, de la prospérité et de la dignité d'un peuple?"

Je veux croire plutôt, mes bien chers frères, que vous aurez à coeur d'affirmer lundi prochain votre volonté de continuer à maintenir efficacement parmi vous la pratique d'une vertu si justement louée par vos représentants.

Recevez, mes bien chers frères, l'assurance réitérée de mon meilleur dévouement.

(Signé) PAUL, arch. de Montréal.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

L'INCENDIE DE ST-FERDINAND

A M. le rédacteur du Devoir, Je suppose que le public tient à être renseigné exactement sur l'incendie de l'Asile de Saint-Ferdinand.

La paroisse de Saint-Ferdinand est la plus ancienne du comté de Mégantic et presque des Cantons de l'Est. Elle a été ouverte à la colonisation en 1835.

Le feu qui vient de brûler était pourvu de tous les moyens modernes de protection contre le feu; il y avait deux aqueducs, des hydrants pourvus de boyaux, de nombreux escaliers, des boyaux et moyens de sauvetage à l'extérieur.

REVUE CANADIENNE

Les questions d'art, de littérature, d'histoire, et surtout d'histoire du Canada, vous intéressent-elles? Abonnez-vous à la Revue Canadienne.

MARCEL TRUST COMPANY 128 S. JACQUES MONTREAL CANADA. Actif, plus de \$1,000,000

SASKATCHEWAN EXONERÉ DE TOUT BLÂME

LA COMMISSION WETMORE DÉCLARE QUE LE GOUVERNEMENT N'A PAS EU CONNAISSANCE DES FRAUDES COMMISES LORS DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA VOIRIE ET QU'IL N'EN A PAS PROFITE.

L'INCENDIE DE ST-FERDINAND

Regina, 6. — Le gouvernement de la Saskatchewan a été exonéré complètement de tout blâme par le rapport de la commission royale Wetmore qui a été chargée de faire une enquête sur les accusations portées par M. J. E. Bradshaw, député de Prince Albert.

Le montant total des fraudes perpétrées par G. P. Brown, commis en chef du département, et E. H. Devline, est de \$11,699.24. Le montant total des autres vols de Brown, J. P. Lindsay et de E. L. Smith est de \$52,924.13.

On a déclaré que le seul membre de l'Assemblée qui ait pu favoriser des fraudes est E. H. Devline, et que, à l'exception de Simpson, jeune commis du département des routes, aucun membre du service civil n'a eu connaissance de ces fraudes.

MANTIENDRA-T-ON LA PROHIBITION?

Le vote sur la question de la prohibition a lieu aujourd'hui à Lachine. Le bureau de votation est placé à l'hôtel de ville, et si l'on se fie aux apparences on peut prévoir que la plus grande partie des électeurs exprimera son opinion.

CHOSSES MUNICIPALES SUGGESTION DE M. ROSS

REORGANISATION DU DEPARTEMENT DES INCENDIES: LE CHEF TREMBLAY, COMMISSAIRE SPECIAL DE CE DEPARTEMENT; LE CHEF-ADJOINT MANNEN TETE DU SERVICE ACTIF.

Le bureau des commissaires créera-t-il un nouveau poste au département des incendies? La chose est très possible.

M. Ross fait remarquer que le chef Tremblay lui serait d'un grand secours dans l'administration du département des incendies.

M. Ross fait remarquer que le chef Tremblay lui serait d'un grand secours dans l'administration du département des incendies.

Le maire approuve l'idée du commissaire Ross. Il est vrai qu'il n'a pas toujours été en bons termes avec le chef du département des incendies, mais il y a deux ans, par exemple, il le refusait de lui voter une augmentation de salaire.

LETRE DE MGR L'ARCHEVEQUE

MGR BRUCHESI CONSELLE A SES DIOCESAINS DE REPONDRE AU QUESTIONNAIRE DU SERVICE NATIONAL.

LA PROHIBITION?

Le vote sur la question de la prohibition a lieu aujourd'hui à Lachine. Le bureau de votation est placé à l'hôtel de ville, et si l'on se fie aux apparences on peut prévoir que la plus grande partie des électeurs exprimera son opinion.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES AGENTS. — Des agents actifs, honnêtes, demandés partout à la campagne. Retribution, \$5 à \$15.00 par jour.

POSITION DEMANDEE Deux sœurs connaissant très bien la tenue d'une maison désiraient une position dans un presbytère. Pouvaient fournir les meilleures recommandations.

A LOUER A LOUER.—Ferme bien travaillée et en d'excellentes conditions, située sur la route principale (Main Road) de Petit St-Martin.

A VENDRE A VENDRE.—RESIDENCE.—En haut de la rue Université. Le plus bel endroit de Montréal.

ARGENT A PRETER J'AI A PRETER \$1,000, \$1,500 à \$50,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal.

TRAITEMENT GRATIS des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, spécialement pour les enfants d'école.

REPARATIONS DE meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées.

E. ROY Cordonnier mécanique 406, RUE SAINT-CATHERINE EST

VOLAILLES DE RACE PURE Nous venons souhaiter une bonne et chanceuse année à nos amis.

A VENDRE — Os broyés pour volailles. — Gunn, Langlois et Cie, Limitée, 105 rue Saint-Paul Est.

A VENDRE — Gochets du printemps, Loughran, Plymouth Rock, Wyandott, Rhode Island, aussi poulettes de race.

ROCH-ALBERT BERGERON NOTAIRE Domicile: Edifice Duluth 528, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O.

J-EMERY CODERRE SEC. TRÉS. VILLE DE MONTREAL-EST

ARTHUR COURTOIS NOTAIRE Immeuble du Crédit Foncier, F.C. 55, SAINT-JACQUES.

J-ALEX. O'GLEMAN NOTAIRE 90, SAINT-JACQUES, MAIN 2663

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE ARGENT A PRETER 180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

PROULX ET PROULX NOTAIRES 99, RUE SAINT-JACQUES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE (autrefois de Biron et Savignac)

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE ARGENT A PRETER 180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

PROULX ET PROULX NOTAIRES 99, RUE SAINT-JACQUES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE (autrefois de Biron et Savignac)

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE ARGENT A PRETER 180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

PROULX ET PROULX NOTAIRES 99, RUE SAINT-JACQUES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE (autrefois de Biron et Savignac)

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE ARGENT A PRETER 180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

PROULX ET PROULX NOTAIRES 99, RUE SAINT-JACQUES

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS J.P. BELAIR AVOCAT — PROCUREUR CHAMBRE 411

NOTAIRES J.-A. NADEAU Notaire Immeuble "Versailles"

DOCTEURS Dr N. BOUCHER 541, GRAND-TRONC

Dr Tancrède BISSONNETTE DES HOPITAUX DE NEW-YORK

Dr Jos.-N. Chaussé MEDECIN-CHIRURGIEN

Docteur A. DESJARDINS Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu

HERVÉ NADEAU CHIMISTE-ANALYSTE

DR ARTHUR ROY SPECIALITE: ASTHME ET ECZEMA

GUERISON RADICALE Maladies nerveuses, épilepsie, danse de Saint-Guy.

THEODOLE RHEAUME C.R. 180, RUE SAINT-JACQUES

MAURICE DUGAS, LL. L. AVOCAT

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B. AVOCAT

GUY VANIER, B.A. LL. L. AVOCAT

NOTAIRES A.-H. Barrette 70, rue Rachel Est, Montréal

ROCH-ALBERT BERGERON NOTAIRE

J-EMERY CODERRE SEC. TRÉS. VILLE DE MONTREAL-EST

ARTHUR COURTOIS NOTAIRE

J-ALEX. O'GLEMAN NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROULX ET PROULX NOTAIRES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROULX ET PROULX NOTAIRES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROULX ET PROULX NOTAIRES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE

LIQUIDATEURS OSCAR BEAUCHAMP

CURATEUR, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

EDIFICE "LA PRESSE", SUITES 13-15, 51, rue Saint-Jacques, Montréal, Can.

DIVERS AUTOMOBILISTES

APPELÉZ EST 6576 La Cie d'Accessoires d'Automobiles Renaud

Automobile Owners Accessory Co., Limited Upton 7476.

AUTOS USAGÉS

Le meilleur endroit pour acheter une auto usagée c'est ici, parce que nous passons en revue les autos, et nous garantissons pour un an.

BURKE & CONSTANTIN Autrofois de la Cadillac Motors, Limited

Docteur A. DESJARDINS Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu

HERVÉ NADEAU CHIMISTE-ANALYSTE

DR ARTHUR ROY SPECIALITE: ASTHME ET ECZEMA

GUERISON RADICALE Maladies nerveuses, épilepsie, danse de Saint-Guy.

THEODOLE RHEAUME C.R. 180, RUE SAINT-JACQUES

MAURICE DUGAS, LL. L. AVOCAT

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B. AVOCAT

GUY VANIER, B.A. LL. L. AVOCAT

NOTAIRES A.-H. Barrette 70, rue Rachel Est, Montréal

ROCH-ALBERT BERGERON NOTAIRE

J-EMERY CODERRE SEC. TRÉS. VILLE DE MONTREAL-EST

ARTHUR COURTOIS NOTAIRE

J-ALEX. O'GLEMAN NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROULX ET PROULX NOTAIRES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROULX ET PROULX NOTAIRES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROULX ET PROULX NOTAIRES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROULX ET PROULX NOTAIRES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PROULX ET PROULX NOTAIRES

J-ALBERT SAVIGNAC NOTAIRE

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000.

J-H-H. LIPPÉ NOTAIRE

PRÉCIS DE LA GUERRE

HEUREUX RAID DES ANGLAIS

A LA FAVEUR D'UN VIOLENT BOMBARDEMENT, LES TROUPES PENETRENT JUSQU'À LA TROISIÈME LIGNE D'ALLEMANS, AU SUD-EST D'ARRAS. — PLUSIEURS OUVRAGES DESTRUITS.

Londres, 8. — Samedi et hier, plusieurs combats ont eu lieu sur le front occidental. Au sud-est d'Arras, à la faveur d'un violent bombardement, les Anglais ont dirigé avec succès un coup de main contre les tranchées ennemies, pénétrant dans les positions allemandes sur une distance considérable jusqu'à la troisième ligne, et détruisant plusieurs ouvrages de défense.

Samedi, les Tonnies ont capturé deux postes à Beaumont-Hamel, faisant 56 prisonniers. Hier, ils ont repoussé l'adversaire qui a attaqué ces positions à la suite d'une violente préparation d'artillerie.

Depuis la Noël, au cours d'engagements secondaires et d'incursions, les Anglais ont fait plus de 240 prisonniers.

Hier après-midi, les Tonnies ont exécuté avec un grand succès un coup de main, faisant 19 prisonniers. Ils ont repoussé deux incursions, de bonne heure, hier matin, l'une au sud-ouest de Wyt-schaele, en Belgique, et l'autre, au nord d'Ypres.

À l'est de la Meuse, les Français ont repoussé une attaque par surprise, à l'est de Vaux-lez-Encrenne. Dans les Vosges, ils ont arrêté par leur tir une attaque à l'est de la colline Sainte-Marie.

À l'ouest de la Meuse, on signale des escarmouches et des combats à la grenade dans le secteur de la Fille-Morte et de la cote 304.

Les Polonais ont également raison d'attaques par surprise contre leurs avant-postes, à l'ouest de la butte du Mesnil, dans la région de Maisons de Champagne, et à l'ouest d'Arracourt.

Les escadrons aériens des Français ont fort endommagé les ouvrages militaires des Allemands. Ils ont bombardé des cantonnements, des gares et des dépôts, causant plusieurs explosions et 4 gros incendies.

ROUMANIE Les Allemands et les Bulgares ont annoncé qu'ils ont capturé la ville commerciale de Ibra-la. Ils prétendent aussi qu'ils ont fait 1,400 prisonniers dans cette région.

Les Teutons ont aussi progressé considérablement en Transylvanie, du côté du Sereth. Ils ont pris d'assaut 2 villages, dans les environs de Simnik Sarat.

Les ennemis se trouvent maintenant maîtres de toute la province roumaine de la Dobroudja, qui a une superficie de 11,000 milles carrés.

Sur le front roumain, au sud-est, le général allemand von Schmettow a capturé Olanesca, Gulanca et Maxini. Les troupes teutonnes se sont emparées du mont Adohesi.

Suivant le bulletin officiel de Pétrograd, les Russes ont capturé des tranchées dans la vallée de l'Oltuz et ont fait un grand nombre de prisonniers.

Les troupes russo-roumaines qui occupent des positions le long du cours supérieur de la rivière Suchitza et au nord-ouest de Sokhanski se sont retirées, un peu à l'est, dans la région de Kapankino, à 14 verstes nord-est de Kokshani, les Russes ont repoussé leurs avancées, positions, au cours d'une contre-attaque.

EN RUSSIE Les Moscovites ont repoussé les attaques de l'adversaire, entre le marais de Tirul, la rivière Aa et au sud du village de Kalzemen.

Vendredi, les troupes bavaroises et autrichiennes ont enlevé les positions russes, sur un front étendu, au sud de la vallée du Trostus, dans le voisinage de la frontière de la Moldavie, faisant 300 prisonniers.

FRONT ITALIEN Par une attaque par surprise, les Italiens ont fait une avance de 500 verges, dans les environs de la cote 208. Ils ont rectifié un point de leur ligne, sur le Carso.

LA PAIX

GARANTIES ET REPARATIONS

"LA PAIX NE SERA PERMANENTE ET HONORABLE QUE SI ELLE REPOSE SUR LES CONDITIONS QUI PREVIENNENT UNE NOUVELLE GUERRE ET QUI ASSURENT UNE REPARATION."

Londres, 8. — Lord Buckmaster, ancien lord Haut Chancelier, a déclaré, à Keighley samedi dernier, que toutes les propositions de paix de ce genre, si elles reposent sur des conditions qui préviennent une nouvelle guerre et qui assurent une réparation, ne peuvent être acceptées.

M. G. N. Barnes, ministre des pensions, a parlé dans les mêmes termes au cours d'un discours prononcé au Browning Settlement, chemin Walworth. "L'appel du président Wilson aux nations belligérantes afin de venir à exposer leurs conditions de paix mérite toute l'attention respectueuse que nous pouvons mettre en oeuvre et pour plusieurs raisons, a-t-il dit. D'abord, nous dépendons principalement de l'Amérique pour nos munitions de guerre et nos exportations de produits essentiels à notre alimentation. L'Amérique constitue l'autre moitié de la population de langue anglaise du monde, et l'une des nations les plus démocratiques du monde. L'Amérique veut s'attirer notre amitié, et nous devons cultiver cette amitié, comme saisir la main qu'on nous tend."

LUTTE CONTRE LE MILITARISME M. Barnes a dit que la nation n'est pas celle qui désire anéantir les Allemands ou l'Allemagne ou toute autre nation, mais celle qui veut briser leurs puissance militaire et leur orgueil guerrier.

"Nous sommes maintenant engagés à combattre la caste militaire et l'esprit de domination, partout où elle existe, de sorte que cette guerre soit, si possible, la dernière de toutes les guerres."

Au sujet des offres de paix de l'Allemagne, M. Barnes a dit: "Nous ne pouvons parler de propositions de paix avec un animal enragé, et la réponse des Alliés est la seule réponse possible. Nous voulons la paix et le meilleur moyen de l'assurer est de bannir de notre esprit toute idée de paix, tant que nous n'aurons point atteint les objectifs que nous poursuivons dans cette guerre."

LES CONDITIONS DE L'ALLEMAGNE Paris, 8. — La "Gazette de Lausanne" reproduit la seconde note que les Puissances du Centre seraient en train de préparer et dans laquelle elles énumèrent ainsi de nouvelles conditions de paix:

D'abord, l'évacuation de la Belgique en échange du Congo Belge. Deuxièmement, l'évacuation du nord de la France en retour des colonies allemandes occupées par les Alliés.

Troisièmement, la création du royaume de Pologne dans les limites du Grand Duché de Varsovie, à l'exception de la province de Suwalki. Quatrièmement, la création du royaume de Lithuanie, comprenant les provinces autonomes de Vilna, Koonis, Grodno, Suwalki et Courlande.

Cinquièmement, la cession de la Galicie orientale à la Russie, jusqu'à la rivière San.

MOUVEMENT FAVORABLE Washington, 8. — Le président Wilson surveille avec intérêt la situation spéciale que la réponse des Alliés à sa note, a créée; la conférence des premiers ministres de l'Entente, tenue à Rome, a retardé considérablement l'envoi de la réponse à Washington. On interprète ce retard, dans les milieux officiels américains, comme un mouvement favorable vers la paix.

Par contre, l'Empereur d'Allemagne, disant certaines dépêches d'Amsterdam, prétend, dans un ordre du jour à son armée et à sa flotte, que les Alliés ont refusé ses offres de paix parce qu'ils veulent la destruction de l'Allemagne. Il déclare que toute la responsabilité des sacrifices nouveaux que la poursuite de la guerre va entraîner, retombe sur ses ennemis, et espère que les armées allemandes avec l'aide de Dieu vont faire valoir les arrangements qu'ils ont refusés.

LA TERRE EST PRISE D'UN LÉGER FRISSON SECOUS SISMIQUE À MONTREAL, VENDREDI SOIR.

Après une abondante averse, vendredi, à Montréal, un froid sec est venu nous rendre l'hiver; cette variation a donné le frisson à la terre qui a tremblé, vendredi soir, vers minuit. La secousse sismique restée inaperçue dans le bas de la ville, s'est fait sentir plus fortement dans les quartiers du nord, Westmount, la Côte des Neiges, de Lorimier. Ce tremblement aurait pu passer pour la secousse causée par l'explosion d'une mine ou d'un autre engin du même genre. Comme il s'est fait sentir sur un territoire étendu, il est cependant impossible que ce soit cela. Le sismographe de l'université McGill qui n'est pas installé n'a pu enregistrer cette secousse.

TIERS - ORDRE FRANCISCAIN Fraternité Saint-Antoine, rue Lauchetière-est, No 777. — Réunion du discret mardi, 9 janvier, à 2 heures p.m. Les membres sont priés de s'y rendre sans autre convocation. La secrétaire.

PROCHAIN MARIAGE On annonce pour le samedi 13 janvier, le mariage de Mlle Lucette Chauvin et de M. Fernand Robert, ingénieur-civil. La cérémonie aura lieu en l'église St-Louis de France.

GRÈCE

AUX ORDRES DES TEUTONS

UN ANCIEN MINISTRE GREC DÉCLARE QUE L'ARMÉE DE CONSTANTIN N'ATTEND PLUS QU'UN SIGNE DE L'ALLEMAGNE POUR SE RUER SUR LES ARMÉES DE L'ENTENTE. — INTIMIDATION.

Paris, 8. — "L'armée royale grecque n'attend plus que les ordres de l'Allemagne pour attaquer les Alliés", a déclaré M. Diomede, ancien ministre des Finances dans le cabinet grec, au cours d'une entrevue au Temps. M. Diomede est actuellement à Paris, en mission spéciale de la part d'Elphérophos Venizelos, ancien premier ministre et chef du gouvernement provisoire grec.

"L'état-major général grec", ajoute-t-il, est, depuis le commencement de la guerre, dirigé constamment par le major von Falkenhausen, attaché militaire de l'ambassade allemande, et ce sont ses ordres que l'armée royale a remplis depuis que lui-même a été chassé du pays. C'est lui qui a arrêté le plan pour la distribution des munitions d'artillerie, pour que les Alliés soient moins de chances de se les procurer. C'est lui qui a assuré des communications entre Athènes et Berlin et qui a fourni à l'état-major allemand des informations concernant les mouvements de l'armée du général Sarraïl, renseignements qui lui ont été donnés par l'état-major grec. C'est lui qui a réorganisé la ligne téléphonique entre Athènes et Berlin, par laquelle le roi est toujours en communication quotidienne avec le gouvernement allemand. C'est lui qui a organisé la mobilisation des réservistes.

"Pas moins de quatre mille hommes de troupes ont été jusqu'à présent, envoyés à Péloponèse, tandis que le roi a maintenant à sa disposition quarante-cinq mille hommes. Avec les réservistes mobilisés suivant le plan de M. Falkenhausen, il peut lever une armée de soixante-quinze mille hommes."

MANOEUVRES D'INTIMIDATION Londres, 8. — Une dépêche au "Daily Mail" raconte les moyens d'intimidation hautement pratiqués par les réservistes grecs contre certains sujets étrangers. La légation américaine à Athènes a cru nécessaire de protester formellement auprès du ministère des affaires étrangères de Grèce contre les traitements inhumains qu'a subis un sujet américain, M. Basil Saffris, en face de sa demeure, dans le quartier Makeyanai d'Athènes.

M. Saffris venait de quitter sa demeure lorsqu'un détachement de soldats s'emparaient de lui comme d'un révolutionnaire, lui enlevèrent sa bourse, contenant la somme de \$700, et le rouèrent de coups. En dépit de ses protestations énergiques, il fut conduit devant un officier, qui le renvoya à un officier supérieur du 7^e Régiment d'infanterie; ce dernier refusa d'entendre les réclamations de la victime et ordonna aux soldats de le mener au vice-amirauté. Mais en route, M. Saffris fut enlevé et conduit au camp d'exécution; il supplia ses gardes de ne point commettre un crime, qui pourrait entraîner de graves conséquences pour la nation grecque; l'arrivée d'un message, porteur d'un ordre contraire, vint mettre fin aux travers du prisonnier qui fut immédiatement relâché de fort mauvais gré.

GRAVE SITUATION AU PIREE La situation s'aggrave tous les jours au Pirée, où des scènes tumultueuses se sont produites, dans la soirée d'hier, nécessitant le retrait précipité du détachement naval français, stationné à l'hôtel de ville. Dans les autres villes grecques, l'exaspération contre le blocus des Alliés atteint son comble.

HORS DE COMBAT ONZE MONTREALAIS ET DIX-SEPT CANADIENS - FRANÇAIS SUR LES DERNIÈRES LISTES.

Ottawa, 8. — Sur les dernières listes des hors de combat, publiées samedi et dimanche, et qui contiennent 319 noms, figurent les noms de onze soldats de Montréal et de dix-sept autres de nationalité canadienne-française:

Tués: Ovide Désormeaux, 2045 rue de Lanadrière, Montréal; Henri Girard, 7 rue de la Paix, Montréal; D. Gélinais, Trois-Rivières; P. O. N. Breton, Saint-Côme de Beauport; P. Q.; Edouard Villeneuve, Berthierville, P. Q.; W. Bourassa, Louiseville, P. Q.; F. X. Caron, Sainte-Anne de Beauport, P. Q.

Morts de leurs blessures: Aimé Lacroix, Champlain, P. Q.; Odilon Genest, 65 rue Chamilly, Montréal. Blessés: N. H. Blanchard, Winona, Ont.; J. P. Morrow, 2966 rue Liverpool, Pointe St-Charles; R. Moran, Montréal; E. Pettit, 331 rue d'Araxos, Québec; P. Q.; licet; Andrew McNully, 271 rue Sainte-Catherine, Montréal; caporal H. Pegg, 595 rue Université, Montréal; Jas. Dowd, 2430 rue Drolet, Montréal; Adolphe Chevalier, 112 rue Amherst, Montréal; Philippe Lagacé, Saint-Paschal, P. Q.; Pierre Paquette, North Bay, Ont.; Robert Foley, 207 rue des Seigneurs, Montréal; P. B. Lussier, Longue-Pointe, Montréal; Wm Slatford, 428, Dixième Avenue, Rosemont, Montréal.

Disparus: Napoléon Jean, 106 rue Franklin, Saint-Sauveur, Québec; Arthur La Madeleine, Ottawa.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE M. Stéphane Lauzanne, rédacteur en chef du "Matin" de Paris, donnera demain soir au Ritz Carlton, sous les auspices de l'Alliance Française, une conférence sur "La France qui se bat".

LES ALLIÉS

PLUS D'UNION DANS L'EFFORT

TELLE EST LA RESOLUTION ADOPTEE PAR LES HOMMES D'ETAT DE L'ENTENTE A UNE CONFERENCE TENUE A ROME. — ON RECHERCHE L'ENTIERE COOPERATION DE L'ITALIE.

Rome, 8. — Les hommes d'Etat de l'Entente réunis en conférence à Rome, y compris les premiers ministres Lloyd George, Briand et Boselli, ont siégé presque continuellement, samedi. Le premier ministre italien, M. Boselli, a présidé cette réunion, la première au cours de laquelle les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et de la Russie ont discuté la situation générale.

Cette conférence s'est terminée hier après-midi. On annonce qu'elle a de nouveau établi le parfait accord des Alliés sur les diverses questions débattues, et que les hommes d'Etat présents se séparèrent après avoir pris la résolution de mettre plus de coordination dans l'effort qu'ils fournissent pour obtenir la victoire.

Au cours d'un goûter offert aux visiteurs par M. Boselli, les premiers ministres de l'Italie et de la France ont formulé leur entière confiance dans la victoire. A leur départ, les convives ont été l'objet d'une enthousiaste ovation. MM. Briand et Lloyd George ont été salués d'acclamations interminables.

Au nom du gouvernement français, le général Lyauté, ministre de la guerre, a confié la Croix de guerre française au général Codomo, au général Marrone, et à l'amiral Corbi, respectivement chef de l'état-major, ministre de la guerre et ministre de la marine de l'Italie.

Le "Giornale d'Italia" a publié hier la dépêche suivante: "Les délégués des pays de l'Entente ont tenu ce matin leur troisième réunion. Hier, les représentants politiques et militaires ont conféré séparément, puis ont réuni leur conseil commun. Cet ordre a été renversé; les réunions distinctes ont précédé la réunion plénière."

Nous sommes en mesure d'affirmer que les résultats obtenus sont très importants et favorables comme on le verra quand on aura mis à exécution les plans conçus. On n'a pas déterminé la longueur de la conférence, elle prendra fin quand on aura terminé la discussion des questions au programme."

ON RECHERCHE L'ENTIERE COOPERATION DE L'ITALIE Londres, 8. — On a lu ici avec intérêt les commentaires du "Tagblatt" de Berlin sur la conférence de Rome. Les Allemands sont apparemment d'opinion que M. Lloyd George s'est rendu à Rome, dans le but déterminé d'obtenir l'entière coopération de l'Italie dans l'exécution de tout plan de campagne que les Alliés pourraient arrêter relativement à l'Orient. Les commentaires de la presse italienne semblent révéler que quelque critique soit la position des puissances de l'Entente, dans les Balkans, le gouvernement italien ne refusera pas d'étudier les moyens à prendre pour éliminer et surmonter les difficultés de la situation.

M. J.-L. Garvin, écrit dans l'"Observer" ce qui suit au sujet de la conférence: "Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs d'ordre satisfaisant est temps qui recourent à la solution de toute façon l'importance du rôle joué par l'Italie dans la guerre. En deuxième lieu, il n'y a pas en Europe un homme d'Etat de plus de sang-froid, plus ferme, plus loyal et plus clairvoyant que le baron de Sonnino, le ministre des relations étrangères de l'Italie. En troisième lieu, il faut que les Alliés en viennent à un accord final, touchant tous leurs alliés, pour que l'effort soit efficace. Les motifs

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN L'EMPORTE SUR LE CLUB WANDERER

LES HABITANTS ONT ETE FORT SUPERIEURS AUX EQUIPIERS DE SAM LICHTENHEIN DANS LA JOUTE DE SAMEDI SOIR A L'ARENA. — PITRE EST BLESSE A LA DEUXIEME PERIODE. — LE BLEU BLANC ROUGE OBTIENT UN POINT GRACE AU REGLEMENT NOUVEAU.

RESULTAT FINAL : 9 A 4

Le Canadien s'est montré supérieur au Wanderer samedi soir dans sa partie des séries de la N. H. A. jouée à l'Aréna de Westmount en présence d'une assistance assez considérable. Les habitants ont dominé leurs rivaux et sont sortis victorieux de la joute par un résultat de 9 à 4.

Le jeu ne fut pas des plus brillants car il est évident que les joueurs ne sont pas encore en excellente forme, mais cependant on a pu constater une amélioration sur les premières parties jouées cette saison et avec encore quelques pratiques nos hommes seront sûrement en mesure de la pleine valeur de leur force.

Bien peu de combinaisons ont été exécutées au cours de la rencontre de samedi et la plupart des points ont été enregistrés après des courses individuelles.

Le Canadien s'assura l'avantage dès le début car en moins de cinq minutes Didier Pitre enregistrait un point pour le Bleu Blanc Rouge et sept minutes plus tard Didier enregistrait un nouveau point au crédit des champions. Ce furent les deux seuls points enregistrés dans la première période car les Wanderers furent constamment tenus en échec par la défense du club Canadien-français, qui jouait une grande partie.

La deuxième période donna de nouveau l'occasion au Canadien de prendre une avance considérable sur les hommes de Sammy Lichtenhein car le Bleu Blanc Rouge compta 5 fois contre deux pour ses rivaux.

Au commencement de la deuxième période, Didier Pitre se fit blesser et il dut se retirer de la joute ce qui affaiblit considérablement l'équipe du Canadien. La défense du Wanderer ne se montra pas à la hauteur de sa position dans cette période, car les champions déjouèrent Sprague Cleghorn et Art. Ross à volonté. Ross ne fut pas tendre pour nos Canadiens au cours de ses vingt minutes de jeu car plusieurs fois il passa le bâton à ses adversaires qui le passaient dans la défense. Cette tactique ne plut pas à Lalonde et celui-ci se plaignit à l'arbitre Pulford de la conduite de cet athlète peu scrupuleux des règles du jeu.

Dans la troisième période, les honneurs furent également partagés, les deux clubs comptant chacun deux points. Le Canadien bénéficia de nouveaux règlements alors que l'arbitre Pulford accorda un point aux champions sur la fin de la partie lorsque Roy lança son bâton entre les jambes de Corbeau.

Lindsay était dans les buts des

Wanderers samedi et Brownie Baker de Sherbrooke était aussi sur l'alignement des Bandes Rouges. Voici quel était l'alignement des équipes: Wanderer: Lindsay, Bults, Vézina, Ross, Points, Mummery, S. Cleghorn, Couverts, Corbeau, Baker, Centres, Lalonde, O. Cleghorn, A. droites, Pitre, Stevens, A. gau. Berlinguette, Substituts: Wanderer: Baker, Thompson, Marshall, Tétreault; Canadien: Lavolette, Poulin, Couture, Malone, Major, Arbitre: Havelly Pulford. Juges des buts: Johnny Brennan et Lowe, Chronométrateur: F. Calder, Pénitencier: Albert Laberge, Pointeur: J. W. Ferguson.

SOMMAIRE Première période 1. Canadien—Pitre . . . 4-20 2. Canadien—Pitre . . . 7-50 Deuxième période 3. Canadien—Mummery . . . 4-40 4. Wanderer—S. Cleghorn . . . 1-40 5. Canadien—Lavolette . . . 8-00 6. Canadien—Corbeau . . . 1-00 7. Canadien—Lalonde . . . 3-00 8. Canadien—Malone . . . 1-00 9. Wanderer—Baker . . . 2-00 Troisième période 10. Wanderer—Baker . . . 1-30 11. Wanderer—O. Cleghorn . . . 4-30 12. Canadien—Berlinguette . . . 4-30 13. Canadien . . . 2-30 Résultat final: Canadien, 9; Wanderer, 4.

CHANGEMENTS Première période Lavolette pour Lalonde; Couture pour Corbeau; Thompson pour Stevens; Corbeau pour Lavolette; Tétreault pour Odie Cleghorn; Lavolette pour Lalonde. Deuxième période Stevens pour Tétreault; Malone pour Pitre; Roy pour Odie Cleghorn; Lalonde pour Malone; Malone pour Lalonde; Tétreault pour Roy; O. Cleghorn pour Tétreault; Thompson pour Stevens; Marshall pour Ross; Lalonde pour Lavolette; Lavolette pour Berlinguette; Stevens pour Thompson; Thompson pour Marshall; Ross pour Thompson; Berlinguette pour Malone; Roy pour Ross. Troisième période Ross pour Roy; Malone pour Lalonde; Roy pour Ross; Lalonde pour Malone; Ross pour Stevens; Couture pour Lavolette; Lavolette pour Couture; Malone pour Berlinguette; George pour Roy.

LE LAVAL GARDERA-T-IL LA TETE DE SA LIGUE ?

IL LIVRERA UN DUEL OUTRANCIER AU MCGILL, A L'ARENA. — LA GENT UNIVERSITAIRE SERA UN PEU LA! — NATIONAL vs SHAMROCK. — LOYOLA vs 224ème BATAILLON.

La reprise des séances de la Ligue de la Cité, ce soir, à l'Aréna, ménage des surprises aux nombreux amateurs, qui s'y porteront. Nous avons énoncé le programme, mis à l'affiche pour la circonstance. Nous le redonnons une dernière fois pour le bénéfice de nos lecteurs. 8 à 9: Loyola vs 224e bataillon. 9 à 10: National vs Shamrock. 10 à 11: McGill vs Laval.

Bien difficiles seraient ceux, qui ne trouveraient pas ce programme de leur goût. La joute d'ouverture mettra les collègues des Jésuites aux prises avec les Militaires. Sur l'alignement du Loyola, figureront Slater, McGee, Clément et autres, tous des étoiles, tandis que le 224e aura le fameux Billy Young, la sensation des cercles amateurs, ces années dernières, et qui est regardé comme le roi des scouers de la Ligue de la Cité.

UN NOUVEAU SUCCES POUR LE 228ième

LES MILITAIRES DE TORONTO ONT BATTU QUEBEC SAMEDI SOIR, DANS LA VILLE-REINE, PAR UN RESULTAT DE 15 A 10. — PROGRES A ETE L'ETOILE DE LA PARTIE.

Toronto, 8. — Le Québec a subi une nouvelle défaite, sa troisième successive, par le résultat de 15 à 10, ici, samedi soir, aux mains du 228e bataillon. C'est le total de points le plus élevé de la saison jusqu'à présent. Les deux gardiens de buts, Moran et Lockhart, n'ont pas fait feu, et Moran dut être remplacé par le jeune Hébert, qui succomba à son tour sous l'avalanche des coups dirigés contre lui par Progers, Arbour et Oatman.

CHANGEMENTS Première période Lavolette pour Lalonde; Couture pour Corbeau; Thompson pour Stevens; Corbeau pour Lavolette; Tétreault pour Odie Cleghorn; Lavolette pour Lalonde. Deuxième période Stevens pour Tétreault; Malone pour Pitre; Roy pour Odie Cleghorn; Lalonde pour Malone; Malone pour Lalonde; Tétreault pour Roy; O. Cleghorn pour Tétreault; Thompson pour Stevens; Marshall pour Ross; Lalonde pour Lavolette; Lavolette pour Berlinguette; Stevens pour Thompson; Thompson pour Marshall; Ross pour Thompson; Berlinguette pour Malone; Roy pour Ross. Troisième période Ross pour Roy; Malone pour Lalonde; Roy pour Ross; Lalonde pour Malone; Ross pour Stevens; Couture pour Lavolette; Lavolette pour Couture; Malone pour Berlinguette; George pour Roy.

n'a qu'à se bien tenir, jaker soir. Victorieuse des Garnets, par 1 à 0, la semaine passée, elle pourrait bien être vaincue cette semaine et perdre la tête de la ligue, qu'elle détiendait actuellement. A tout événement, la rencontre promet d'être l'objet d'une émotion sans égale.

La finale mettra aux prises deux grands rivaux: les Stars et les Garnets. Les Stars ont été vaincus la semaine dernière, et ils ont perdu la première place; mais, les Garnets pourraient bien leur faire subir une défaite à leur tour. Les deux équipes ont des alignements redoutables, et chacune n'épargnera rien pour triompher. De sorte que le Big Four Amateur présentera une séance d'un attrait extraordinaire jeudi, le 11, au Jubilé, rue Sainte-Catherine Est.

DEUX PARTIES DE LA LIGUE DES DAMES

JOUTES ENTRE LE WESTERN ET LE TELEGRAPH ET ENTRE LE STANLEY ET LE SOCIAL AU JUBILEE.

Le Jubilé sera ce soir le théâtre de deux intéressantes parties de la Ligue des Dames. Le programme qui sera offert au public est le suivant: 8:30 Western vs Telegraph. 9:30 Stanley vs Social.

CHANGEMENTS Première période 1—Québec, McDonald . . . 3-30 2—228e bat., Arbour . . . 1-30 3—Québec, McDonald . . . 1-09 4—Québec, McDonald . . . 4-45 5—228e bat., Oatman . . . 2-00 6—228e bat., Oatman . . . 3-00 7—228e bat., G. McNamara . . . 5-00 8—228e bat., G. McNamara . . . 1-00 9—228e bat., Duncan . . . 4-45 10—228e bat., Progers . . . 2-00 Deuxième période 11—Québec, McDonald . . . 1-30 12—Québec, McDonald . . . 1-15 13—228e bat., Arbour . . . 1-30 14—Québec, Crawford . . . 3-00 15—Québec, Ritchie . . . 5-00 16—228e bat., Progers . . . 1-00 17—228e bat., Progers . . . 4-00 Troisième période 18—Québec, Crawford . . . 3-00 19—228e bat., Progers . . . 3-00 20—Québec, Malone . . . 5-00 21—228e bat., Progers . . . 3-00 22—228e bat., Arbour . . . 3-00 23—228e bat., Oatman . . . 1-15 24—228e bat., Progers . . . 2-00 25—Québec, Malone . . . 2-00 Résultat final — 228e bataillon, 15; Québec, 10.

DEVERE CONTRE DAVE BARRY

Bob Devere qui a fait une si excellente figure contre le nègre Sam Langford, il y a quelques temps, sera de nouveau vu à l'œuvre vendredi soir prochain. En effet, le nouveau club de boxe vient de lui trouver un adversaire redoutable dans la personne de Dave Barry de Brooklyn et vendredi soir, au Jardin de Danse, rue Bleury, ces deux pugilistes poids-lourds seront aux prises dans une exhibition de dix rondes.

JEUDI SOIR AU CANADIEN

Le trophée Strachan sera disputé jeudi soir prochain aux allées du Canadien alors que Bundy Desautels et Arthur Plante tenteront d'enlever cette magnifique coupe à Lamoureux et Labelle, les détenteurs actuels. La joute commencera à 8 heures 30.

ST-ZOTIQUE vs MONTREAL-NORD

Le Cercle Paroissial Saint-Zotique sera aux prises avec le Canadien-Nord ce soir. Cette joute de hockey aura lieu au patinoir Saint-Georges, angle des rues Fairmount et Saint-Dominique, et sera disputée entre 9 et 10 heures. Tous les partisans de Saint-Zotique sont invités à se rendre à la partie pour encourager les vaillants joueurs de M. Labelle. Les équipiers du C. P. Saint-Zotique sont priés de se rendre au local du cercle pour 7 heures ce soir.

LA SOIREE DE JEUDI SERA UN AUTRE SUCCES

LA LIGUE MONTREAL OFFRE AUX AMATEURS UN PROGRAMME AUSSI SENSATIONNEL QUE CELUI DE JEUDI PASSE.

Fidèle à son programme, la Ligue de hockey Montréal, qui a démontré, jeudi dernier, par ses parties vraiment sensationnelles, et dignes de la N. H. A., qu'elle était la plus forte organisation du genre, offre pour jeudi de cette semaine, au patinoir Jubilé, une séance composée de deux parties, qui promettent d'être aussi brillantes que celles de la semaine dernière. Et nous n'exagérons aucunement. Du reste, on peut de suite s'en convaincre par l'énoncé concis de cette soirée du H courant, que voici: 8:30 La Casquette vs Sainte-Anne. 9:30 Stars vs Garnets. La reléventissime victoire du Ste-Anne sur les Stars, jeudi dernier, est le sujet des conversations au sein de la ligue Montréal. La prouesse extraordinaire du gardien de buts Runkins et le jeu scientifique de toute l'équipe ont été admirés, et on n'est pas éloigné de dire, aujourd'hui, que la Sainte-Anne sera un des aspirants les plus dangereux au championnat. C'est dire que La Casquette

LE CANADIEN ET LES SOLDATS SERONT AUX PRISES, MERCREDI

UNE JOUTE QUI DEVRAIT FOURNIR L'UNE DES MEILLEURES EXHIBITIONS DE HOCKEY DE LA SAISON A MONTREAL.

La cinquième séance de la ligue professionnelle de hockey aura lieu mercredi, alors que les Canadiens recevront la visite du 228e régiment de Toronto. Il n'y a aucun doute que cette joute sera l'une des meilleures de la saison à Montréal. L'équipe des soldats est celle qui paraît avoir le plus de chances de décrocher le championnat de la N. H. A., et il sera intéressant de la voir à l'œuvre contre le Bleu Blanc Rouge. Ce qui ajoute un regain d'intérêt à cette rencontre est le fait que trois anciens membres du Canadien: McNamara, Progers et Arbour, se trouveront à jouer contre leur ancien club.

Le 228e régiment est en grande

forme et paraît presque invincible. Le Canadien aura besoin de recourir à toutes ses ressources pour lui tenir tête. Lalonde et ses hommes ont cependant l'ambition de vaincre les militaires. Il est certain que la plus vive rivalité existe entre les deux clubs et chacun des joueurs fera l'impossible pour se surpasser. Progers est à l'heure actuelle l'une des plus brillantes étoiles de la N. H. A., et les milliers d'amis et d'adhérents qu'il s'est fait pendant qu'il jouait pour le Canadien voudront aller le voir à l'œuvre mercredi soir. Progers a brillé d'un éclat particulier lors de la partie du 30 décembre avec les Wanderers.

Cette joute fournira des émotions.

LES SENATEURS ONT TRIOMPHE DES TORONTO

LE CLUB OTTAWA A GAGNE SA TROISIEME PARTIE EN BATTANT LES HOMMES DE LIVINGSTONE PAR 3 A 2, SAMEDI SOIR, DANS LA CAPITALE. — L'ARBITRE EN RETARD.

Ottawa, 8. — Le club Ottawa a remporté sa troisième victoire consécutive à l'Aréna de cette ville, samedi soir dernier, en triomphant du Toronto par un résultat de 3 à 2 dans une joute très intéressante et surtout très contestée.

Les Torontonien se montrèrent plus rapides que les locaux, mais les Sénateurs excellèrent dans leur mise en échec, et le travail de Benedict dans les buts fut de toute beauté. Les Bleus eurent plusieurs chances de compter mais leurs lancers manquaient de précision, et les hors-jeu furent très fréquents.

La joute commença une heure en retard, car l'arbitre Cooper Smeaton n'arriva à Ottawa qu'après 9 heures, et peu s'en fallut que la partie fût remise, car les Sénateurs suggèrent les noms de Cy. Denny, Harry Meeking, Harry Westwick, Ernie Butterworth et Skene Ronan comme arbitres, mais Eddie Livingstone refusa d'accepter les personnes suggérées, et on se félicita de remettre l'argent aux spectateurs lorsque Smeaton fit son apparition sur la glace.

Si George Kennedy n'avait pas prêté les services de Jack Fournier au club Ottawa, les Sénateurs n'auraient pas eu le nombre suffisant de joueurs, car Boucher et Staveant sont sur la liste des joueurs blessés. Les équipes s'alignaient comme suit: Deuxième période Ottawa: Benedict, points, Merril, Shore, Nighbor, Darragh, Gérard. Substituts: Ottawa: Kendall, Lowrey, Fournier; Toronto: Kyle, Briden, Skinner, Specks, Arbitre—Cooper Smeaton, Montréal. Juges des points — Charlie McCarthy et Joe Wallace, Chronométrateur — Murray Walker. Pénitencier — Fred Denny, Marqueur — W. Tackaberry.

SOMMAIRE Première période 1—Ottawa, Nighbor . . . 15-00 Pas de point. Troisième période 2—Ottawa, Nighbor05 3—Toronto, Noble215 4—Ottawa, Nighbor445 5—Toronto, Noble10.00 Résultat final: Ottawa, 3; Toronto, 2.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

COMMERCCE ET FINANCE CA ET LA

LA MATINEE A LA BOURSE

LE CHIFFRE DES OPERATIONS, DURANT LES DEUX PREMIERES HEURES DE LA SEANCE, A ETE NEUL.—LA TENDANCE EST A LA BAISSSE.

Il n'est guère possible d'avoir plus ternes séances que celle de ce matin, à la Bourse de Montréal, les affaires étant littéralement mortes. Sans que les courants soient bien marqués, on peut dire que la tendance générale des cours est à la baisse.

Le Steel of Canada a fait l'objet de quelques opérations, à 68, puis à 67, cependant que l'Iron passait graduellement de 68 3/4 à 67 3/4. Le Scotia a pareillement abandonné un point sur son niveau d'ouverture, à 119 et demi, à midi. Les fractions de lots échangées ont été particulièrement nombreuses.

Le reste de la cote ne mérite pas d'être classé, tant les chiffres des transactions a été nul. Le Civic Crown Reserve se vend 40; le Can. Cement fait 64 (ex-dividende 1-2 cent par cent); le Toronto Railway s'établit à 77; 15 parts d'Ottawa Power changent de mains à raison de 90; 20 parts de Tram. Power font 40; le Detroit Railway décline à 126; le Maple Leaf se présente à 98 3/4; des fragments de lots de Brompton Paper se traitent, en coulisse, à 60; le Riordon Paper s'absorbe à 117, et même à 115 pour un lot de 15 parts, contre 113, samedi; le Brazilian fait 45; des lots fractionnés de Smelters ont trouvé preneur à 33; le Quebec Railway est à 32; 5 parts de Laurentide font 57; et 5 parts de C. Gen. Electric se fixent à 112.

NOUVELLES DE WALL STREET

LA COTE CONTINUE D'ETRE GENERALEMENT LOURDE.

New-York, 8.—Wall Street. — Les chefs de file du compartiment des valeurs d'acier et de fer, de cuivre, et les principales valeurs dites d'équipement militaire ont constitué à nouveau les seules notes saillantes de l'ouverture d'aujourd'hui, laquelle a donné lieu à des gains variant de 1 à 2 points. Les titres mexicains et de cuivre ont également réalisé de respectables avances, de même que l'Atlantic Gulf and West Indies et le Beet Sugar. Les demandes d'informations concernant les chemins de fer n'ont toujours été que nominales, et les cours ont changé irrégulièrement. Le chiffre des affaires a été insignifiant, et une réaction a affecté la généralité des émissions, avant la fin de la première heure d'opérations.

Moins de 200,000 parts ont changé de mains durant la première heure, toutes les valeurs déclinant, après une avance initiale. Le Steel a fait une perte maximum de 2 points, par rapport à son plus haut cours de la matinée, cependant que d'autres titres abandonnaient de 1 à 2 points, qui de 2 à 3 points. Les affaires traitées dans le groupe des voies ferrées ont généralement entraîné une diminution des cours, le Pacifique Canadien et le New Haven étant particulièrement lourds. Le mouvement des transactions s'est montré encore plus languissant, durant la deuxième heure, tandis que quelques cours se recrutaient. Les obligations ont été fermes.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall & Cowan: Cours d'ouverture à midi. Blé— 186 à 186 3/8 187 7-8 Juillet . . . 153 1-4 à 153 152 7-8 Mais— 99 5-8 à 99 1-4 100 1-8 Juillet . . . 98 1-2 99 1-8 Avoine— 58 à 57 7-8 58 1-2 Juillet . . . 55 1-4 55 3-8

VIANDE SUR PIED A CHICAGO.

Chicago, 8. — Gros bétail: arrivages, 27,000 têtes; marché ferme; boeufs indigènes, \$7.50 à \$11.80; bouvillons de l'Ouest, \$7.35 à \$10.00; pour l'élevage et l'engrais, \$5.35 à \$8.40; vaches et génisses, \$4.30 à \$10.00; veaux, \$9.00 à \$13.25. Menu bétail: arrivages, 60,000 têtes; marché fort et de 5 à 10 sous au-dessus du niveau moyen de samedi; légers, \$9.80 à \$10.50; moyens, \$10.05 à \$10.70; lourds, \$10.20 à \$10.75; très gras, \$10.20 à \$10.35; cochons, \$7.75 à \$9.60; moyenne des ventes, \$10.20 à \$10.65. Moutons: arrivages, 16,000 têtes; marché ferme; moutons, \$9.25 à \$10.50; agneaux indigènes, \$11.40 à \$13.75.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par M.M. Bruneau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97, Montréal.

Table with columns: Valeurs, Ouvr, Midi, Valeurs, Ouvr, Midi. Lists various stocks and their prices.

Une consignation d'or se chiffrait par 25 millions de dollars, soit l'une des plus imposantes expéditions d'or reçues en une seule journée depuis le début du présent mouvement, vient d'arriver d'Halifax à New-York, portent les dépêches de la métropole américaine, et a été déposée à la sous-trésorerie. Vingt camions automobiles bien gardés ont transporté 800 boîtes remplies d'or de la gare à la sous-trésorerie. On avait retenu hier les services de 35 commis pour recevoir cette importante consignation dont l'itinéraire avait été soigneusement tenu sous secret.

Le compte rendu de la situation de la chambre des compensations et des compagnies fiduciaires, pour la huitaine écoulée, fait ressortir un excédent de réserve de \$10,441,440 sur la limite légale, soit une plus-value de \$23,105,750 sur les données de la semaine dernière.

Le Board of Trade (ministère du Commerce) anglais rapporte, pour décembre, une augmentation de 5,079,000 livres sterling dans les importations, et une progression de 5,098,000 livres sterling dans les exportations. Ce sont les cotons textiles qui, au chapitre de l'importation, accusent le plus d'augmentation, soit 4 millions de livres sterling. Pour l'année expirée, les importations se sont accrues de 97,279,000 livres sterling, particulièrement en denrées alimentaires et en matières premières, y compris 29 millions de livres sterling de coton. Les exportations de l'année écoulée ont monté de 121,677,000 livres sterling, surtout en produits fabriqués, y compris un gain de 32 millions de livres sterling du coton textile.

En 1916, les Etats-Unis font ressortir une moins-value de \$8,719,300 de leur production d'or, et de 3,775 onces d'argent, sur les chiffres correspondants de l'année précédente, dit une dépêche de Washington. Le directeur de la Monnaie annonce que la production totale d'or, chez nos voisins, l'année dernière, se présentait à \$92,316,400, et celle d'argent à 72,883,800 onces. La Californie s'est établie en tête des contrées américaines productrices d'or, avec 1,069,586 onces évaluées à \$22,110,300; le Colorado venant en second lieu avec 919,565 onces évaluées à \$19,009,100, et l'Alaska, en troisième, avec 785,721 onces évaluées à \$16,242,300. Le Montana a été, l'année dernière, la première des régions productrices d'argent, avec 14,751,000 onces.

Pour l'exercice financier arrêté le 30 novembre dernier, la banque Union of Canada met en relief un bénéfice net de \$651,183, contre \$659,688 en 1915, cette déperdition étant attribuée au fait que l'amélioration des affaires s'est effectuée plus lentement dans l'Ouest, en particulier l'Est. Toutes déductions faites, la banque a reporté à nouveau \$93,160, comparativement à \$103,019 durant l'exercice antérieur. Le passif du bilan de la banque met en lumière une augmentation de la circulation de \$1,142,000, tandis que les dépôts de commerce, (ne portant pas intérêt), ont augmenté de \$7,200,000, et les dépôts d'épargne (portant intérêt), \$9,500,000.

M. Henry H. Judah, capitaliste, vient d'être appelé à siéger au conseil d'administration de la Banque d'Épargne de la cité et du district, en remplacement de feu le sénateur Mackay.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Consolidated Mining and Smelting Company aura lieu à Toronto, le 15 du présent mois, à midi, annonce-t-on.

Une dépêche de New-York porte que, dans le calme de la journée de dimanche, un trésor de \$179,000,000, dont 7 millions de dollars en espèces, a été transporté dans la déserte rue Wall, sous escorte d'une escouade d'agents de police armés jusqu'aux dents. Il s'agissait, ajoute la dépêche, de démanteler la Metropolitan Trust Company dans son nouveau local.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Duff & Co., rue St-François-Xavier, No 86, Montréal.

Table with columns: Mines de Cobalt, Offr. mande, De. Lists various mines and their prices.

ACHATS ET VENTES DE DEBENTURES Municipales, scolaires et industrielles PRETS sur HYPOTHEQUES et VALEURS AGENTS FINANCIERS CREDIT CANADIEN INCORPORE CAPITAL SOUSCRIT: \$1,000,000.00 Main 1896. 160 rue SAINT-JACQUES, MONTREAL. Chs.-Ed. ARPIN, gérant-général.

FUMEZ LE HEROS TABAC A PIPE PUR CANADIEN HAVANE ET QUESNEL FERMENTES

Le seul tabac sur le marché qui ait été fermenté par un procédé scientifique. Essayez-le une fois pour vous convaincre qu'il est sans égal; vous l'adopterez infailliblement. En vente partout, à 5, 10, 25 et 75 sous. Un paquet d'une livre expédié franco sur réception de 75 sous.

The St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd. Saint-Jacques l'Achigan, Qué. Dépt. des ventes pour Montréal 47, avenue Mont-Royal est. Tél. Saint-Louis 4329.

CANADIAN NORTHERN Un changement important dans l'horaire sera effectué LE DIMANCHE 14 JANVIER 1917

CHANGEMENT GENERAL AFFECTANT TOUTES LES LIGNES Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent de ville des billets, 230 rue Saint-Jacques, ou à l'agent des billets de la gare, rue Ste-Catherine est.

"Société choisie" Téléphone: Est 4002 Aujourd'hui Edith TALLIARRO dans "THE CONQUEST OF CANADA" écrit par Booth Tarkington "Le St-Denis est le théâtre du jour"

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Valeurs, Ouvr, Clôt, Valeurs, Ouvr, Clôt. Lists various stocks and their prices.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL NOTIFICATION DE DIVIDENDE Notification est par les présentes donnée qu'un dividende trimestriel de deux et demi pour cent (2 1/2 pour cent) pour le trimestre finissant le 31 décembre 1916, a été déclaré sur les actions du capital payé de la compagnie, pour les actionnaires inscrits, le lundi 15me jour de janvier 1917, à 4 heures du soir, lequel sera payable le jeudi 17 février 1917.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal. BRUNEAU & DUPUIS COURTIERES Bureau de Montréal, 97 et 99 St-François-Xavier. Succursales: QUÉBEC et BORLÉ. POST & FLAGG, New-York.

Le temps qu'il fera

Généralement beau. Peu de changement dans la température.
DEMAIN, MARDI 9 JANVIER
S. Séverin, abbé.

POUR LES DAMES

Le R. P. Loiseau, S.J., reprendra demain à 3 heures, à l'École d'Enseignement Supérieur, ses leçons d'apologétique pour les dames et demoiselles.

POUR LES RETARDATAIRES

Nous lisons dans les Cloches de Saint-Laurent:
« La Presse a fait une telle réclame de son mérite... »

LA PROHIBITION A LACHINE

C'est aujourd'hui que les électeurs de Lachine sont appelés à se prononcer sur le nouveau règlement révoquant le règlement de prohibition.

RETRAITE DE M. L'ABBE CHS COLLIN

LF CURE DE SAINT-JEAN ABANDONNE SA CURE.
Saint-Jean, 8. — M. l'abbé Charles Collin, curé de Saint-Jean depuis vingt-trois ans, a fait hier ses adieux à ses paroissiens.

LA MORTALITE DANS LES TRANCHEES

ELLE EST DE TROIS PAR MILLE, DIT LORD NORTHCLIFFE.
Londres, 8. — De retour de sa tournée sur les champs de bataille, lord Northcliffe a donné une statistique intéressante sur l'état sanitaire des armées.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 8. — Un groupe de 89 soldats invalides, de retour des lignes de feu, vient d'arriver au pays. De ce nombre, on relève les noms de vingt-deux soldats de Montréal et de treize autres de nationalité canadienne-française.

SENTENCES

Le juge Leet a prononcé les sentences suivantes, ce matin:
Wilfrid dit Telesphore Bergeron, qui a déjà été condamné deux fois à Saint-Vincent de Paul.

LE CHIFFRE DE NOS PERTES

Ottawa, 8. — Jusqu'à la fin de décembre le nombre des soldats mis hors de combat dans le corps expéditionnaire canadien s'est élevé à 68,290, soit: tués, 10,854; morts de blessures, 4,010; morts de maladies, 494; supposés morts, 1,108; blessés, 48,454; disparus, 2,970.

UN ACCUEIL PLUS CORDIAL PEUVENT ÊTRE ARRÊTÉS

LES DELEGUES QUEBECOIS DE LA BONNE ENTENTE SONT ARRIVES CE MATIN A TORONTO. — LA RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE. — DISCOURS DE MM. LAVIGUEUR ET BOYD.

Toronto, 8. — Le voyage de la délégation québécoise débute sous d'heureux augures. Juste 3 mois après le départ pour le Québec des 25 délégués québécois, sir Lomer Gouin, le maire Lavigueur, de Québec, sir Georges Garneau et leurs compagnons, descendant du train, ce matin, à la gare Union.

Dans sa réponse, M. Lavigueur a indiqué que des divergences de sentiment, d'idéal et d'opinion doivent nécessairement exister entre les deux pays, mais que la coopération entre Français et Anglais dans l'établissement d'un plus grand Canada est assurée.

M. ALBERT SEVIGNY EST MINISTRE

IL EST NOMME AUX CONTRIBUTIONS INDIRECTES — M. PATENAUDE DEVIENT SECRETAIRE D'ETAT, ET M. BLONDIN, MINISTRE DES POSTES.
Ottawa, 8. — M. Albert Sévigny a été assermenté cet après-midi, en tant que ministre des Contributions indirectes.

SITUATION COMPLEXE EN GRECE

LA GRECE JOUERA ET TROMPERA LES ALLIES JUSQU'AU BOUT?
Londres, 8. — Une dépêche d'Athènes au "Daily Chronicle", en date du 3 janvier, par voie de la Syrie, porte:

UN MEURTRE RUE McTAVISH

UNE JEUNE FEMME TUE, A DEUX HEURES CE MATIN, SON AMI D'UN COUP DE REVOLVER.
Un drame de jalousie s'est déroulé cette nuit, entre un jeune homme et une jeune femme, près du réservoir de l'agouade, lorsqu'une femme du nom d'Eva Boyle, domiciliée au No 477 rue Aylmer, a tué d'un coup de revolver un nommé Bert Haines, âgé de 26 ans, demeurant au No 16 rue de la Rivière, à Verdun.

LES PROPOS TENUS PAR M. GERARD

WASHINGTON S'INFORME DE LEUR EXACTITUDE.
Washington, 8. — Par le moyen d'un câblegramme adressé à M. Gerard lui-même, le secrétaire d'Etat s'est informé aujourd'hui de l'exactitude du rapport de l'agence Outremere, disant qu'un Indien de l'Inde fut produit par une pareille déclaration, surtout dans les pays alliés, ou les rapports ont créé l'impression que la note de M. Wilson était reléguée d'une façon et d'une autre par la proposition de paix des empires centraux.

LA RECLAMATION DE \$70,840.00

POUR ANNULATION DE CONTRAT.
Saint-Jean, P.Q., 8. — M. le juge en chef Archibald siège actuellement à Saint-Jean, dans une cause très importante. Il y a environ deux ans, la Cour supérieure a annulé un contrat que les villes de Saint-Jean et d'Iberville avaient donné à la Cie Quinlan et Robertson, pour la construction du pont neuf entre Saint-Jean et Iberville.

GAIN TEUTON EN ROUMANIE

LES TROUPES AUSTRO-ALLEMANDES CAPTURENT LA VILLE DE FOKSHANI, FONT PRES DE QUATRE MILLE PRISONNIERS ET UN RICHE BUTIN. — ENGAGEMENT PRES DE BOUGHAVESNES.

Me Geoffrin déclare au sujet de l'affaire Bordeaux que l'on peut tenter des poursuites au civil et au criminel contre eux et contre MM. Armand Major et Wilfrid Ménard et il conseille la demande d'invalidation de l'échevin Ménard.

Me LAFLAMME NE TROUVE RIEN A FAIRE CONTRE LES NOMMÉS DU RAPPORT DE L'ENQUETE DROLET

Les commissaires ont pris connaissance juste après-midi aujourd'hui des rapports de Mes Geoffrin et Laflamme. Ils leur avaient demandé de leur indiquer les noms des personnes que la ville pourrait poursuivre, et le genre de procédures à prendre.

LES DEVOIRS DU MAIRE ?

Le commissaire Villeneuve a fait adopter la résolution suivante à la séance de ce matin du bureau des commissaires:
« Attendu que Son Honneur le maire lors de l'enquête de la rue Drolet, devant le juge Panneton, a déclaré sous serment à la date du 6 septembre 1916 ce qui suit:

INCENDIE CRIMINEL A PLESSISVILLE ?

LE FEU CAUSE POUR \$15,000 DE DOMMAGES.
Québec, 8. — Un incendie que l'on attribue à une main criminelle a éclaté samedi matin à Plessisville, causant pour plus de \$15,000 de dommages.

PLETHORE DE VOLS

PLUSIEURS INDIVIDUS COMPARAISSENT CE MATIN DEVANT LE MAGISTRAT.
Les vols comme les jours, se suivent, mais ne se ressemblent pas. Il y en a eu une pléthore depuis deux jours en voici les principaux.

INDIGNATION EN ESPAGNE

LA NOUVELLE DU TORPILLAGE D'UN NAVIRE ESPAGNOL PAR LE TULLON SOULEVE L'OPINION PUBLIQUE.
Madrid, via Paris, 8. — L'indignation publique a été soulevée par la publication d'un télégramme reçu par le général de la compagnie de navigation Cartagenia, et dans lequel est confirmé le rapport qui disait que le navire San Leandro avait été coulé par un sous-marin allemand.

VICTIMES D'ESCROCS

DEUX CENTS FAMILLES SE FONT FLOUTER PAR DES CHEVALIERS D'INDUSTRIE, A QUEBEC.
Québec, 8. — Une enquête faite par les ouvriers vient de révéler que plus de deux cents familles de Québec se sont fait flouter une somme totale de \$1,000 par des individus qui, se faisant passer pour des courtiers, ont perçu de leurs clients, par versements hebdomadaires de 50 sous ou une piastre, la somme susdite en promettant de leur livrer, durant la saison d'hiver, leur provision de charbon.

LA MORTALITE DANS LES TRANCHEES

ELLE EST DE TROIS PAR MILLE, DIT LORD NORTHCLIFFE.
Londres, 8. — De retour de sa tournée sur les champs de bataille, lord Northcliffe a donné une statistique intéressante sur l'état sanitaire des armées.

LA RECLAMATION DE \$70,840.00

POUR ANNULATION DE CONTRAT.
Saint-Jean, P.Q., 8. — M. le juge en chef Archibald siège actuellement à Saint-Jean, dans une cause très importante. Il y a environ deux ans, la Cour supérieure a annulé un contrat que les villes de Saint-Jean et d'Iberville avaient donné à la Cie Quinlan et Robertson, pour la construction du pont neuf entre Saint-Jean et Iberville.

LA RECLAMATION DE \$70,840.00

POUR ANNULATION DE CONTRAT.
Saint-Jean, P.Q., 8. — M. le juge en chef Archibald siège actuellement à Saint-Jean, dans une cause très importante. Il y a environ deux ans, la Cour supérieure a annulé un contrat que les villes de Saint-Jean et d'Iberville avaient donné à la Cie Quinlan et Robertson, pour la construction du pont neuf entre Saint-Jean et Iberville.

Où Acheter Demain

Broderie! Broderie!
10,000 VERGES DE BRODERIE ET ENTRE-DEUX, sur linon et mousseline, largeur 18 pouces. Valeur 15c, 18c et 20c la verge. Spécial 9c

GRANDE VENTE DE COTON

Vallières
Coton jaune en coupons, 36 pouces de largeur, régulier, 12-12 sous pour...
10c

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

LUNDI-MARDI-MERCREDI
CLARA KIMBALL YOUNG
et
PAUL CAPELLANI
dans la plus grande vue de la saison
"LA LOI COMMUNE"
en 7 parties
Voyage autour du monde. Vente en gondoles.

INCENDIE CRIMINEL A PLESSISVILLE ?

LE FEU CAUSE POUR \$15,000 DE DOMMAGES.
Québec, 8. — Un incendie que l'on attribue à une main criminelle a éclaté samedi matin à Plessisville, causant pour plus de \$15,000 de dommages.

PLETHORE DE VOLS

PLUSIEURS INDIVIDUS COMPARAISSENT CE MATIN DEVANT LE MAGISTRAT.
Les vols comme les jours, se suivent, mais ne se ressemblent pas. Il y en a eu une pléthore depuis deux jours en voici les principaux.

INDIGNATION EN ESPAGNE

LA NOUVELLE DU TORPILLAGE D'UN NAVIRE ESPAGNOL PAR LE TULLON SOULEVE L'OPINION PUBLIQUE.
Madrid, via Paris, 8. — L'indignation publique a été soulevée par la publication d'un télégramme reçu par le général de la compagnie de navigation Cartagenia, et dans lequel est confirmé le rapport qui disait que le navire San Leandro avait été coulé par un sous-marin allemand.

VICTIMES D'ESCROCS

DEUX CENTS FAMILLES SE FONT FLOUTER PAR DES CHEVALIERS D'INDUSTRIE, A QUEBEC.
Québec, 8. — Une enquête faite par les ouvriers vient de révéler que plus de deux cents familles de Québec se sont fait flouter une somme totale de \$1,000 par des individus qui, se faisant passer pour des courtiers, ont perçu de leurs clients, par versements hebdomadaires de 50 sous ou une piastre, la somme susdite en promettant de leur livrer, durant la saison d'hiver, leur provision de charbon.

LA MORTALITE DANS LES TRANCHEES

ELLE EST DE TROIS PAR MILLE, DIT LORD NORTHCLIFFE.
Londres, 8. — De retour de sa tournée sur les champs de bataille, lord Northcliffe a donné une statistique intéressante sur l'état sanitaire des armées.

LA RECLAMATION DE \$70,840.00

POUR ANNULATION DE CONTRAT.
Saint-Jean, P.Q., 8. — M. le juge en chef Archibald siège actuellement à Saint-Jean, dans une cause très importante. Il y a environ deux ans, la Cour supérieure a annulé un contrat que les villes de Saint-Jean et d'Iberville avaient donné à la Cie Quinlan et Robertson, pour la construction du pont neuf entre Saint-Jean et Iberville.

LA RECLAMATION DE \$70,840.00

POUR ANNULATION DE CONTRAT.
Saint-Jean, P.Q., 8. — M. le juge en chef Archibald siège actuellement à Saint-Jean, dans une cause très importante. Il y a environ deux ans, la Cour supérieure a annulé un contrat que les villes de Saint-Jean et d'Iberville avaient donné à la Cie Quinlan et Robertson, pour la construction du pont neuf entre Saint-Jean et Iberville.

Où Acheter Demain

Broderie! Broderie!
10,000 VERGES DE BRODERIE ET ENTRE-DEUX, sur linon et mousseline, largeur 18 pouces. Valeur 15c, 18c et 20c la verge. Spécial 9c

GRANDE VENTE DE COTON

Vallières
Coton jaune en coupons, 36 pouces de largeur, régulier, 12-12 sous pour...
10c

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

LUNDI-MARDI-MERCREDI
CLARA KIMBALL YOUNG
et
PAUL CAPELLANI
dans la plus grande vue de la saison
"LA LOI COMMUNE"
en 7 parties
Voyage autour du monde. Vente en gondoles.

INCENDIE CRIMINEL A PLESSISVILLE ?

LE FEU CAUSE POUR \$15,000 DE DOMMAGES.
Québec, 8. — Un incendie que l'on attribue à une main criminelle a éclaté samedi matin à Plessisville, causant pour plus de \$15,000 de dommages.

PLETHORE DE VOLS

PLUSIEURS INDIVIDUS COMPARAISSENT CE MATIN DEVANT LE MAGISTRAT.
Les vols comme les jours, se suivent, mais ne se ressemblent pas. Il y en a eu une pléthore depuis deux jours en voici les principaux.

INDIGNATION EN ESPAGNE

LA NOUVELLE DU TORPILLAGE D'UN NAVIRE ESPAGNOL PAR LE TULLON SOULEVE L'OPINION PUBLIQUE.
Madrid, via Paris, 8. — L'indignation publique a été soulevée par la publication d'un télégramme reçu par le général de la compagnie de navigation Cartagenia, et dans lequel est confirmé le rapport qui disait que le navire San Leandro avait été coulé par un sous-marin allemand.

VICTIMES D'ESCROCS

DEUX CENTS FAMILLES SE FONT FLOUTER PAR DES CHEVALIERS D'INDUSTRIE, A QUEBEC.
Québec, 8. — Une enquête faite par les ouvriers vient de révéler que plus de deux cents familles de Québec se sont fait flouter une somme totale de \$1,000 par des individus qui, se faisant passer pour des courtiers, ont perçu de leurs clients, par versements hebdomadaires de 50 sous ou une piastre, la somme susdite en promettant de leur livrer, durant la saison d'hiver, leur provision de charbon.

LA MORTALITE DANS LES TRANCHEES

ELLE EST DE TROIS PAR MILLE, DIT LORD NORTHCLIFFE.
Londres, 8. — De retour de sa tournée sur les champs de bataille, lord Northcliffe a donné une statistique intéressante sur l'état sanitaire des armées.

LA RECLAMATION DE \$70,840.00

POUR ANNULATION DE CONTRAT.
Saint-Jean, P.Q., 8. — M. le juge en chef Archibald siège actuellement à Saint-Jean, dans une cause très importante. Il y a environ deux ans, la Cour supérieure a annulé un contrat que les villes de Saint-Jean et d'Iberville avaient donné à la Cie Quinlan et Robertson, pour la construction du pont neuf entre Saint-Jean et Iberville.

LA RECLAMATION DE \$70,840.00

POUR ANNULATION DE CONTRAT.
Saint-Jean, P.Q., 8. — M. le juge en chef Archibald siège actuellement à Saint-Jean, dans une cause très importante. Il y a environ deux ans, la Cour supérieure a annulé un contrat que les villes de Saint-Jean et d'Iberville avaient donné à la Cie Quinlan et Robertson, pour la construction du pont neuf entre Saint-Jean et Iberville.